



Le premier jour du mois, la médiathèque vous propose un coup de pouce pour utiliser vos outils numériques !

Vous pourrez par ex. :

- apprendre à ouvrir un logiciel et se connecter à Internet,
- se repérer dans sa boîte e-mail et envoyer un mail
- mettre en page un texte,
- découvrir la sécurité sur Internet,
- organiser ses dossiers et ses fichiers.

Judi 2 janvier : 10h30 à 12h

Judi 6 février : 10h30 à 12h

Judi 5 mars : 10h30 à 12h

05
MARS

10h30 à 12h00

Médiathèque Jean-d'Ormesson
Treillieres

MÉDIATHÈQUE, SOLIDARITÉ

COUP DE POUCE NUMÉRIQUE



Coup de pouce numérique

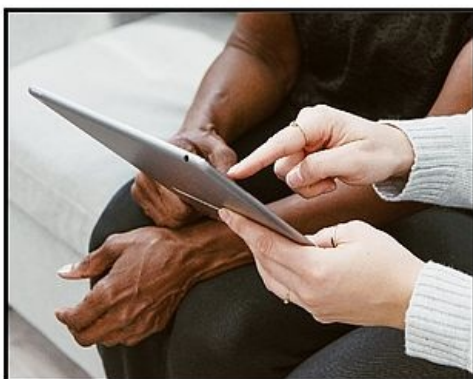


Le premier jeudi du mois, la médiathèque vous propose un coup de pouce pour utiliser vos outils numériques !

Jeudi 2 janvier : 10h30 à 12h

Jeudi 6 février : 10h30 à 12h

Jeudi 5 mars : 10h30 à 12h



Vous pourrez par ex. :

- apprendre à ouvrir un logiciel et se connecter à Internet,
- se repérer dans sa boîte e-mail et envoyer un mail
- mettre en page un texte,
- découvrir la sécurité sur Internet,
- organiser ses dossiers et ses fichiers.

Gratuit et ouvert à tous.

Prévenez-nous si vous voulez aborder un point / thème particulier en prenant contact avec nous :

Médiathèque de Treillières
7 avenue du Général-de-Gaulle
mediatheque@treillieres.fr
02 40 94 61 76

La médiathèque vous propose un coup de pouce pour utiliser vos outils numériques !

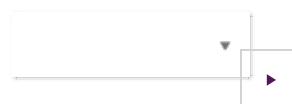
Vous pourrez :

- apprendre à faire des recherches sur Internet,
- créer une adresse mail,
- effectuer des démarches administratives,
- découvrir nos ressources numériques à distance.

Gratuit et ouvert à tous. Prévenez-nous si vous voulez aborder un point ou thème particulier en prenant contact avec nous par mail : mediatheque@treillieres.fr, téléphone au 02 40 94 61 76 ou à l'accueil de la médiathèque.



RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois.